

23 Du Cosquer au Palais à NOSTANG

 **Point de départ et d'arrivée :**
Départ Chapelle de Legevin
56690 NOSTANG

 **Coordonnées GPS :**
47.7493, -3.1559

 2h30

 7,8 km

 Niveau intermédiaire
(un passage proche de la route)

 à pied, non carrossable

LE PARCOURS, PAS À PAS...

Le point de départ de cette balade se fait depuis la **chapelle de Légevin**.

Attention : il n'y a pas de parking sur place, simplement un stationnement aléatoire le long de la route.

Après la chapelle et une maison à gauche, **descends par un chemin en forme de "U"**.
Après une belle longère sur ta droite, **bifurque à gauche** pour aller vers **Port Arthur**.

Prends ensuite **à droite** pour aller vers le **bois du Cosquer**.

A la bifurcation **vers l'observatoire**, continue **tout droit** pour arriver au niveau d'un parking (avec une barrière ONF).

Franchis la barrière et continue sur le **chemin en sous-bois**.

Tu vois ici une zone plus basse : c'est une zone humide.

 Les zones humides sont des endroits généralement en contrebas, gorgés d'eau.
Il s'agit de zone de "transition" entre la terre et l'eau.
La végétation y est particulière (et spécifiquement adaptée aux milieux humides)
et renferment souvent une biodiversité très riche !
On les définit d'ailleurs comme des "réservoirs de biodiversité".





Ohey!

23 Du Cosquer au Palais à NOSTANG

Remonte l'allée et au **panneau "observatoire"**, prends un **sentier à droite** jusqu'à l'**observatoire à oiseaux au bord de la Ria**.

Fais **demi-tour et tourne ensuite à droite** 50m plus loin, dans le sous-bois. Au croisement, prends **à droite**.

Tu arrives alors sur **une passerelle**, juste à la sortie du bois.

Longe la prairie, puis de nouveau un bois : tu peux alors admirer **un joli point de vue sur la Ria d'Étel**.

Au niveau de **Port Arthur**, continue **en face par le sentier côtier** direction Le Palais.

Tu poursuis ensuite **dans les bois**, au bords de prairies et le long du **ruisseau du Palais**.

Arrivé(e) au pont du Palais, **passe la chicane** puis, **à gauche**, emprunte le bord de la route goudronnée.

Attention ! Il s'agit d'une départementale : fais donc preuve d'une grande vigilance !

A 300m à gauche, **suis le chemin** qui te ramène au village de Légevin.

Le **chemin sur la droite** retourne alors à la chapelle, ton point de départ.

Ohey!

